

L'homme sort faisant fils et il n'est pas là: genre, responsabilités parentales et protection sociale dans le Nord-Est brésilien

Octávio Sacramento¹

1. Introduction

En prenant comme référence empirique le quartier de Ponta Negra, à Natal-RN, dans le Nord-Est brésilien, cette communication porte le débat de façon synthétique sur l'articulation entre les valeurs locales de genre, la conjugalité, les responsabilités envers les enfants et la protection sociale en situations de considérable vulnérabilité économique. L'analyse est orientée par trois objectifs: (i) comprendre les configurations de genre et les dynamiques de conjugalité et filiation constitutives de situations dans lesquelles la mère assume la majeure part des responsabilités domestiques et parentales; (ii) souligner le rôle du système familial élargi comme réseau d'appui à la maternité en solo et, d'autre part, le fait de ce même réseau pouvoir constituer une source supplémentaire de charges pour les femmes; (iii) évaluer les effets paradoxaux du système de protection social de que bénéficient beaucoup de ces femmes.

L'analyse s'appuie sur le travail de terrain que j'ai réalisé, en 2009/2010, à Ponta Negra sur les mobilités et les configurations transnationales de l'intimité entre touristes européens et compagnes brésiliennes.² Bien que cette recherche n'ait pas porté, prioritairement, sur les thématiques qui sont ici en discussion, elle a permis de recueillir beaucoup d'éléments sur les conditions et les trajets de vie des femmes de ce lieu. La recherche empirique s'est appuyée sur une méthodologie qualitative, recourant à l'ethnographie comme procédé orientant le processus de recueil

¹ Université de Trás-os-Montes et Alto Douro; Département d'Économie, Sociologie et Gestion; Centre d'Études Transdisciplinaires pour le Développement (centre financé par la Fondation pour la Science et la Technologie – FCT, Portugal: UID/SOC/04011/2013). Je remercie l'organisation du 6ème Congrès de l'AIFRIS pour la traduction de ce texte en français.

² Pour ce travail j'ai bénéficié d'une bourse de recherche de la FCT (SFRH/BD/60862/2009).

d'information, ce qui nous amené à donner la priorité à l'observation participante et aux interviews semi-directives.

2. Genre, conjugalité et parentalité

Encore relativement jeune (pour la majorité d'entre elles, 20 à 30 ans), la plupart des femmes que j'ai accompagnées sur le terrain exprime une profonde insatisfaction face à la dialectique de genre qui préside aux rapports avec leurs concitoyens et c'est là une des raisons qui justifient leur préférence à établir des liens intimes avec des touristes européens. *L'homme brésilien* (en particulier, celui du Nord-Est) tend à être représenté de forme négative par les femmes. Elles le présentent comme machiste, «coureur de jupons» (*raparigueiro*), grossier ou rude, égoïste et se préoccupant peu de sa compagne et de ses enfants. Plus concrètement, elles rendent responsable leurs ex-compagnons brésiliens de conduites, telles que l'infidélité, l'absence de romantisme, les manquements à leurs obligations parentales et une participation plus que limitée aux dépenses quotidiennes, qui compromettent leurs aspirations fondamentales (passion, confiance, partage, équité et stabilité) en matière de projets conjugaux.

Les idéologies et pratiques de masculinité de caractère patriarcal sont par elles indiquées comme la cause principale des revers successifs que connaissent leurs trajets amoureux et conjugaux. La grande majorité d'entre elles est déjà passée par plusieurs expériences de séparation. Les enfants nés de ces relations terminées – presque toutes ont des enfants et beaucoup d'entre elles, encore bien jeunes, ont déjà deux ou trois enfants – restent, en général, à leur entière responsabilité. La participation des pères respectifs aux obligations parentales est, de façon générale, peu significative. Tout comme dans d'autres contextes brésiliens où prédominent les familles de faibles revenus (Macedo, 2008), à Ponta Negra la maternité en solo et la monoparentalité au féminin sont des situations très récurrentes. D'où l'adage populaire que j'ai tant de fois entendu de mes informatrices et qui donne son titre à la communication: *L'homme sort faisant fils et il n'est pas là*.

Les raisons de cette si forte asymétrie de genre en ce qui concerne les responsabilités parentales renvoient, en premier lieu, à une conception culturelle de la

mère en tant que figure qui a la vocation *naturelle* de s'occuper des enfants. C'est d'ailleurs une conception qui tend à avoir un grand poids et à conditionner la régulation juridique de la garde des enfants après la dissolution des liens conjugaux. Jusqu'à récemment, le Code Civil brésilien ne prévoyait que la garde exclusive ou unilatérale (l'un des deux parents assumant la garde des enfants) et dans la majorité des cas les enfants étaient à la charge de la mère (Melo, Gaudêncio & Andrade, 2012). Avec les altérations introduites par la Loi n.º11.698/2008, du 13 Juin (Presidência da República Federativa do Brasil, 2008), la garde partagée, étayée sur la notion d'équité en matière de devoirs des progéniteurs, devient la norme pour l'attribution des responsabilités parentales. Cette importante altération législative pourra, toutefois, ne pas entraîner le changement désiré en ce qui concerne à la réorganisation des obligations inhérentes à la maternité et à la paternité. Dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, il est probable qu'une certaine inertie culturelle contribuera à gérer une dissonance entre les dispositions juridiques et leur opérationnalisation, de sorte que les femmes-mères pourront continuer, au nom d'une supposée aptitude supérieure pour les soins, à être surchargée en matière de responsabilités parentales.

3. Charges féminines, appui familial et protection sociale

De façon semblable à ce qui arrive un peu dans tout le Brésil, à Ponta Negra la majeure partie des femmes des classes populaires est en marge du marché de travail formel ou en situation profondément précaire, percevant de bas salaires et sans perspective de stabilité et de progression professionnelle (Lucas & Hoff, 2008). Certaines d'entre elles ont recours aux *programas* (prostitution) avec des touristes comme moyen, principal ou complémentaire, d'assurer leur subsistance. Dans ce cadre économique, le fait d'assumer presque totalement les responsabilités parentales, sans grande aide des ex-compagnons, contribue à intensifier leurs charges et les confronte à la complexe gestion de la double participation aux sphères de la production et de la reproduction (Macedo, 2008). En tant que mères, chefs de famille et travailleuses, elles bénéficient, souvent, de l'appui d'un réseau étendu de parents pour les soins aux enfants, notamment de la part de la parentèle féminine matrilatéral

(mère, sœurs, grand-mère et tantes maternelles). Cependant, leur intégration dans ces circuits de réciprocité, qui impliquent donner, recevoir, et rétribuer au sein de la «famille-parentèle-élargie» (Machado, 2001), leur impose également le devoir moral de contribuer à l'effort économique de cet espace familial. En plus des enfants, les responsabilités féminines s'étendent ainsi à tout le groupe de parenté qui inclut non seulement les parents proches mais aussi d'autres plus éloignés. Cela signifie que les besoins et attentes de la parentèle sont des facteurs à prendre presque toujours en compte lors de la définition de leurs projets de vie respectifs, en particulier en ce qui concerne les stratégies de reproduction socioéconomique.

Certaines de ces femmes bénéficient du programme fédéral «Bolsa Família», du Ministère du Développement Social et du Combat à la Faim (MDS), pouvant recevoir un appui financier qui, en 2010, pouvait osciller entre 32R\$ et 306R\$ (13€ et 125€), selon la composition, les caractéristiques et les revenus du groupe domestique (Lavinhas, Cobo & Veiga, 2012; Mariano & Carloto, 2011). Les bénéficiaires de cette politique de protection sociale de référence dans le contexte brésilien sont indéniables, puisqu'ils permettent de faire face aux carences matérielles extrêmes et, en même temps, favorisent l'équité et l'intégration sociale. Toutefois, nous ne pouvons oublier que ce sont les femmes qui, en général, assument la responsabilité de contractualiser l'accès au programme et de respecter ses règles et conditions. D'où il ressort une situation de manifeste féminisation des appuis sociaux de lutte contre la pauvreté (Chant, 2008; Meyer, Klein & Fernandes, 2012). L'Etat responsabilise en priorité les femmes, surtout comme mères, puisqu'il les considère comme partenaires fondamentaux de la prévention et/ou de la diminution des vulnérabilités sociales. La même situation se produit dans beaucoup d'autres politiques sociales fondées sur des transferts conditionnés de revenu, notamment en Amérique Latine. Cela contribue à la reproduction de traditionnelles identités et asymétries entre hommes et femmes (Molyneux, 2006) et, en simultanément, à l'intensification de l'iniquité d'un système de genre régi par des privilèges masculins et de multiples charges féminines.

4. Considérations finales

Les trajets et quotidiens de vie des femmes des classes populaires que j'ai accompagnées à Ponta Negra sont imprégnés d'instabilités, contraintes et

responsabilités bien définies qui découlent, dans une large mesure, des structures de genre locales. C'est dans le cadre de ces structures, notamment dans le champ de la masculinité, que se situent certaines des principales causes de perturbation et rupture de leurs propres liens conjugaux. A la suite de la dissolution de la conjugalité, le poids des valeurs de genre est de nouveau manifeste, contribuant de manière décisive à ce que les enfants du couple soient à la garde de la mère qui doit passer à assumer la majeure part des responsabilités parentales et à les conjuguer avec la nécessité de travailler et d'assurer la subsistance du groupe domestique. Dans ce processus, la famille élargie est un important système d'appui informel, encore que, en sens contraire, elle constitue également une source de lourdes obligations. Nous pouvons observer des effets paradoxaux semblables en ce qui concerne la protection sociale formelle à laquelle beaucoup de ces mères et chefs de famille ont recours. Malgré leurs innombrables vertus, les politiques sociales comme la «Bolsa Família» responsabilisent surtout les femmes en matière de respect de plusieurs exigences (par exemple dans les domaines de l'éducation et de la santé de leurs enfants), en les surchargeant de nombreuses démarches et en reproduisant des valeurs de genre qui constituent une des principales causes des multiples contraintes auxquelles elles sont soumises.

5. Bibliographie

- Chant, S. (2008). The 'feminization of poverty' and the 'feminization' of anti-poverty programs: Room for revision? *Journal of Development Studies*, 44 (2), 165-197.
- Lavinas, L., Cobo, B. & Veiga, A. (2012). Bolsa Família: impacto das transferências de renda sobre a autonomia das mulheres pobres e as relações de gênero. *Revista Latinoamericana de Población*, 10, 31-56.
- Lucas, L. & Hoff, T. (2008). Formas sutis de dominação hierarquizada: Corpo e feminização da pobreza. *Ex æquo*, 17, 133-154.
- Macedo, M. (2008). Mulheres chefes de família e a perspectiva de gênero: Trajetória de um tema e a crítica sobre a feminização da pobreza. *Caderno CRH*, 21 (53), 389-404.
- Machado, L. (2001). Famílias e individualismo: Tendências contemporâneas no Brasil. *Interface – Comunicação, Saúde, Educação*, 4 (8): 11-26.
- Mariano, S. & Carloto, C. (2011). Gênero e combate à pobreza no programa Bolsa Família. In A. Bonetti & M. Abreu (Eds.), *Faces da desigualdade de gênero e raça no Brasil*, (61-78). Brasília, Ipea.

- Melo, C., Gaudêncio, C. & Andrade, J. (2012). Guarda compartilhada no contexto brasileiro. In *Anais do V simpósio sobre a juventude Brasileira*. Disponível em: <http://www.cchla.ufpb.br/laicf/wp-content/uploads/2014/09/unicap.jubra_.pdf> (acesso em 01/06/2015).
- Meyer, D., Klein, C. & Fernandes, L. (2012). Noções de família em políticas de ‘inclusão social’ no Brasil contemporâneo. *Estudos Feministas*, 20 (2), 433-449.
- Molyneux, M. (2006). Mothers at the service of the new poverty agenda: A Progresa/Oportunidades, Mexico’s conditional transfer programme. *Social Policy & Administration*, 40 (4), 425-449.
- Presidência da R. F. do Brasil (2008). *Lei n.º 11.698/2008, de 13 de Junho de 2008*, Disponível em: <http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/_Ato2007-2010/2008/Lei/L11698.htm> (acesso em 01/06/2015).